

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS-DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS		ARRIVÉES A							CAHORS		MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Cahors	Dép. p <sup>r</sup> Toulouse	(Arrivée).
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	4 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 56 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s.	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	•	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6<sup>h</sup> 50<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 8<sup>h</sup> 56<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 18 Août.

## CHRONIQUE ÉLECTORALE

### AU RÉPUBLICAIN

Le *Républicain du Lot* nous apporte deux nouvelles intéressantes; une fois n'est pas coutume :

1<sup>o</sup> L'apparition d'un nouveau journal réactionnaire à Cahors l'*Union du Lot*;

2<sup>o</sup> L'apparition prochaine à Figeac d'un journal intransigeant.

Le premier aura, dit-il, pour mission de soutenir les candidatures de MM. de Lamberterie, comte Murat, baron Dufour et de Valon. Il aura pour rédacteur en chef M. de Curiennes et sera imprimé par M. Laytou.

Quant au second, nous ne saisissons pas bien sa mission dans notre pays. Nos informations, d'ailleurs, sont incomplètes à ce sujet. Il sera, paraît-il, imprimé à Tulle.

Comment se fait-il, ajoute le *Républicain*, que le *Journal du Lot*, quelques fois si bien informé, par exemple lorsqu'il nous a annoncé la composition de la liste ci-dessus de candidats, ne nous ait pas fait part de cette nouvelle qui se passait chez lui. Le dernier numéro était d'une pâleur de cadavre. Il y a là évidemment une distraction voulue de son directeur.

Sur ce dernier point le *Républicain* a tort de ne pas comprendre notre réserve. Il nous était vraiment trop facile — cette nouvelle partant de l'imprimerie du *Journal du Lot* — d'en avoir la primeur. Nous avons préféré, en bon confrère, laisser tout le mérite de cette information au *Républicain*, d'ordinaire si avare de nouvelles avant la lettre.

Quant à la « pâleur de cadavre » que le *Républicain*-fossile reproche au *Journal du Lot*, il nous est avis, comme au bon Lafon-

taine, qu'il n'est pas toujours bon de partir trop vite, mais que l'important est d'arriver à point. Nous laissons les ardeurs exagérées à ceux qui défendent la cause impopulaire des bérallistes, et qui ont besoin de faire beaucoup de bruit pour étourdir les électeurs.

Les renseignements qui nous parviennent de toutes parts, nous prouvent que nos énergiques protestations contre ces accapareurs du suffrage universel à leur profit, ont été entendues des populations libérales du Lot. Cela nous suffit.

Les comités électoraux sont tombés sous le ridicule, nous y avons fait notre possible, et nous sommes certain que la défaite attend toute liste marquée de leur estampille.

Nous pouvons donc prendre haleine, le résultat étant acquis, et attendre quelque autre manifestation inconsiderée de la coterie béralliste — comme le gueuleton démocratique de Prayssac à cent sous par tête, — pour reprendre la plume et rire un peu avec les électeurs sérieux, de toutes ces farces électorales auxquelles se livrent si plaisamment les amis du *Républicain*.

### AU RÉVEIL

Nous lisons dans le *Réveil* :

Les républicains fardés et superficiels, soutenus avec une ardeur digne d'une meilleure cause par trois organes, dans le département, viennent d'en perdre un qui ne demandait pas mieux que de se dévouer : Le *Journal du Lot*.

Le *Réveil* se trompe; le *Journal du Lot* revendique plus que jamais comme un honneur, de soutenir la cause libérale, à côté

de ses vaillants confrères la *République libérale* et l'*Echo*. Mais le *Journal du Lot* n'a pas l'habitude de jeter sa poudre aux moineaux; c'est bon pour les jeunes. Lorsque le moment sera venu, les « vigoureux articles » rappelés avec complaisance par le *Réveil*, seront repris de plus belle et d'autant plus écoutés des électeurs, qu'ils ne seront inspirés par aucun mot d'ordre, par aucune contrainte; mais uniquement par cette pensée maîtresse que la République n'est possible et bienfaisante que par l'avènement des libéraux.

Si par malheur, il n'en était pas ainsi et que toutes ces convoitises d'intérêts, d'ambitions, cet esprit de domination et d'autoritarisme dont nous voyons autour de nous le triste exemple, vissent à prendre le dessus, Ah! pour le coup, l'institution républicaine serait bien malade.

C'est par l'élément libéral, indépendant et désintéressé que la République sera sauvée, régénérée, et que, comme le disait Thiers, elle évitera de tomber dans le sang et l'imbécillité. Il n'est que temps.

C'est cet élément libéral que tous les vrais et sincères patriotes doivent soutenir dans le Lot.

Un républicain conservateur.

### PROGRAMME D'UNION

Très crâne le programme de l'*Union du Lot*, qui a paru hier; ce qui porte à sept le nombre des journaux politiques éclos sous le beau ciel cadurcien.

Très crâne, certes, ce programme qui peut

se résumer dans cette phrase : « Union de toutes les forces conservatrices du département contre celles de la République. »

C'est on ne peut plus clair et précis.

Mais une fois la République par terre, que nous donnera l'*Union*? Voilà ce qu'elle ne dit pas assez.

Le peuple veut savoir où on le mène.

### UNE RÉUNION IMPOSANTE

Une réunion monarchiste a eu lieu dimanche à Gramat, sous l'instigation de M. de Pradelle. Neuf partisans ont répondu à l'appel du *missus dominicus* des princes d'Orléans, qui criaient en 1883 : « l'Orléanisme c'est l'ennemi »

Et encore sur ces neuf, l'un d'eux, — et pas le moins influent — a-t-il déclaré qu'il ne pouvait aller plus loin, dans cette voie d'opposition à la liste conservatrice adoptée, et... il s'est retiré. Ils n'étaient plus que huit; que vouliez-vous qu'ils fissent!

### A LA RECHERCHE d'une CANDIDATURE

Décidément M. de Pradelle n'a pas de chance. Tandis que le *Figaro* pose sa candidature dans le Lot, et le porte aux nues, l'*Union du Lot* organe monarchiste local, déclare que cette candidature n'existe pas, ou du moins que n'étant pas agréée par les chefs du parti conservateur, elle ne peut être considérée que comme une quantité absolument négligeable. Voici la lettre de l'*Union* :

Cahors, 15 août 1885.

Monsieur le rédacteur,  
Des journaux de Paris publient une liste conser-

### VI

PAPIERS PUBLICS

On aurait tort de croire que notre badauderie moderne ait accaparé le privilège de cette curiosité, exaspérée et effroyable, qui s'accroche au collet des scélérats de conséquence pour les accompagner de la Conciergerie à Mazas, et, par delà la cellule des condamnés à mort, la place sanglante de la Roquette et la fosse banale du *Champ-de-Navets*, jusqu'à la vitrine du *Muséum d'histoire naturelle*, où leur crâne, veni avec soin et annoté à l'encre rouge, suivant les indications de Gall et de Lavater, est exposé, sur un rayon, à l'admiration du fusilier Boquillon et de sa payse Simonne.

On se souvient que le roi Louis XVIII était intervenu de ses armées en Espagne contre la révolution. Cette expédition était loin d'être la majorité du pays. Aussi avait-on lieu de craindre qu'une explosion du mécontentement populaire n'en vint arrêter les préparatifs quasi clandestins. On songea donc en haut lieu à se servir du mystère de la rue des Maçons pour absorber l'esprit d'inquisition du public et le diriger vers un point opposé à celui sur lequel on redoutait qu'il se fixât.

A cet effet, M. Delavay adressa à la presse l'invitation officieuse de faire tout le vacarme qu'elle pourrait autour de l'assassinat de madame Mazerolles et de l'arrestation de Jacques Lebrun.

PAUL MAHALIN.

(A suivre.)

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

33

## LA BELLE LIMONADIÈRE

DEUXIÈME PARTIE

LA ROUTE DE L'ÉCHAFAUD

V

LE SALON DES CIRCASSIENNÉS

— Vous vous trompez, repartit la jeune femme d'un ton singulier, je la connais autant et depuis plus longtemps que vous.

Notre héros se frappa le front :

— C'est vrai... Je me rappelle... Vous m'aviez prévenu, dans l'auberge du *Lion-d'Or*, à Villeneuve-la-Guyard... Mais comment la connaissez-vous?

— Comme ma plus mortelle ennemie.

— A vous?

— Parbleu! c'est ma belle mère.

— Votre belle mère!...

Roland, se dressa de surprise, du banc où il était assis.

Sa compagne poursuivit avec tranquillité :

— Ce nom que vous m'avez entendu prendre, ce portefeuille que vous avez pu remarquer entre mes mains, lors de notre première rencontre, tout

cela m'appartient en toute propriété. Je suis Sabine de Lignières-Savonnieres, épouse légitime de Charles Mazerolles, l'un des fils de l'ex-limonadière.

— Oh!  
— Comme vous le condamnerait, ce matin, à vous expatrier... dans l'Amérique du Nord, moi, à végéter en France, dans l'attente des miettes de son opulence... Mais, comme il est tout à l'heure, je répète: qu'elle prenne garde à elle-même.

Le tonnerre grondait sourdement au-dessus de leur tête. Un éclair enveloppa les deux interlocuteurs. Sabine était debout. Durant une seconde, Roland entrevit la lueur menaçante qui jaillissait de sa prunelle. Ce fut comme le rayon glacé que dardait l'œil du serpent. Le jeune homme eut froid au cœur. Il se sentit trembler devant ce jet de lumière éblouissante et fascinatrice. Sa paupière battit, blessée. — Quand il la releva, l'éclair s'était éteint, et sa maîtresse lui prenait le bras en murmurant :

— Voici l'orage. Revenons. Nous causerons en route.

Ils causèrent effectivement en longeant la partie du jardin qui aboutit à la cour des Fontaines, où il y avait alors une station de voitures. Un peu avant d'y arriver, on put entendre notre héros s'exclamer :

— Six mois!... Tout autant... C'est furieusement long!

La jeune femme appuya :

— Six mois. Il faut que l'on suppose, non seulement que vous êtes embarqué pour les colonies, mais encore que vous êtes parvenu à destination... Le système de lettres mises à la poste par un tiers dans un endroit qu'on lui désigne,

sera, du reste, souverain pour accréditer une erreur du genre de celle dont nous avons impérieusement besoin... Je l'ai employé avec fruit pour faire croire à ma belle-maman que j'étais toujours en Bourgogne...

Roland se décida non sans mauvaise humeur : — Soit, fit-il, je me tiendrai caché pendant six mois; partagerez-vous ma retraite?

Sabine eut un étrange sourire :

— Soyez tranquille, répondit-elle, je ne vous quitterai pas d'un moment.

Le tonnerre et l'éclair, néanmoins :

— Mais, comment diable allons nous faire pour vivre, puisqu'il ne me sera pas possible de...

— Niais! répliqua sa compagne, est-ce que je n'ai pas les bijoux de madame la préfète!...

Roland fit un brusque mouvement...

— Les bijoux de la préfète!...

Sabine haussa les épaules :

Bon, repartit-elle, vous n'allez pas vous gendarmier, n'est-ce pas? Le scrupule serait hors de saison. Nous nous valons, mon cher. D'ailleurs comme chante la chanson : *Il faut des époux assortis*...

Elle ajouta sérieusement :

— Ecoutez-moi. Nous sommes dans la nuit du 3 juillet 1822. Eh bien, s'il ne vous prend pas quelque *revenez-y* de vertu comme celui qui vient de déranger votre équilibre, dans six mois, jour pour jour, heure pour heure, minute pour minute, nous serons, tous les deux, libres et riches et vengés!...

vatrice dans laquelle figure, avec les noms de nos trois honorables députés sortants, celui de M. de Pradelle.

J'ai consulté l'Annuaire-Almanach du commerce, vulgairement appelé *Bottin*, de 1885, et j'ai trouvé à la page 3661, 2<sup>e</sup> colonne, trois châtellains du nom de Pradelles, savoir :

« Bretenoux : Châlet du Pont-de-l'Auque, comte Albert de Pradelle-Villanders.

« Gagnac : Château de Moulicou, marquis de Pradelle-Villanders.

« Castelnau : Château de Castelnau-Bretenoux, comte de Pradelle-Villanders. »

Je vous serais très reconnaissant, Monsieur le rédacteur, de me dire lequel de ces trois châtellains est le candidat proclamé par les journaux de Paris.

Agréer, etc. UN ÉLECTEUR.

Nous ne connaissons, dans le département, ni comte ni marquis de Pradelle-Villanders; nous ignorons même s'il existe un château de Moulicou et un château-châlet de Pont-de-l'Auque.

Quant à M. de Pradelle, ancien préfet républicain, que nous connaissons parfaitement, nous pouvons affirmer qu'il ne figure pas sur la liste née de l'Union des conservateurs du Lot.

Heureusement que M. de Pradelle est homme de ressources et qu'il essayera certainement de se redonner du lustre au Conseil général du Lot, où il siège encore, en rééditant pour la vingtième fois, les idées de M. de Lamberterie père, sur la péréquation de l'impôt foncier.

REPORTER.

Informations

La maladie et la mort

DE L'AMIRAL COURBET  
(Fin).

Dès le 15 mai, les forces épuisées de l'amiral baissèrent plus sensiblement encore.

Mais après tout, presque chaque soir il réunissait ses officiers à sa table, et leur en faisait les honneurs avec ce calme qui ne le quittait jamais et cette bonne grâce charmante qui lui avait conquis toutes les sympathies et gagné tous les dévouements.

Quant à lui, il ne pouvait manger. Les conserves qui formaient l'unique alimentation de la marine répugnaient à son estomac fatigué, le lait seul eût pu lui convenir et il était impossible de s'en procurer. A peine touchait-il du bout des lèvres à la nourriture qu'on lui présentait et sa volonté seule le soutenait encore.

Le 9 juin, comme on allait se mettre à table, l'amiral pria son chef d'état-major de le suppléer pour en faire les honneurs. « Je me sens bien fatigué, dit-il, et je vais me coucher. »

Le docteur Doué arriva aussitôt. Tout ce que la science et le dévouement peuvent inspirer pour soulager un malade fut mis en œuvre, mais rien ne devait plus ranimer les forces disparues.

Le 10 juin, profitant d'une absence de quelques minutes à laquelle M. Doué avait consenti, sur ses instances, le malade se leva et put encore s'habiller.

Lorsque le médecin revint dans la chambre, il trouva le lit vide et n'en put croire ses yeux.

L'amiral s'était traîné jusqu'à son bureau, où il rédigeait des dépêches au gouvernement et des ordres à la flotte.

Au moment où le docteur entra, il le vit assis près de sa table de travail; sa main affaissée venait de laisser tomber la plume, que ses doigts se refusaient à tenir plus longtemps.

Il fallut appeler deux hommes pour le porter jusqu'à sa chambre et le remettre au lit. Il ne devait plus se relever.

Le lendemain dans l'après-midi, l'aumônier du Bagard, ami particulier de l'amiral, vint le voir et resta seul avec lui. Le vaillant marin, qui avait vécu en croyant vouloir mourir en chrétien.

Le prêtre lui administra les derniers sacrements, que le malade reçut en pleine connaissance, avec la foi la plus vive. Puis il fit venir son secrétaire, et l'entretint quelques instants. L'amiral Lespès, informé que les derniers moments approchaient, accourut près de son frère d'armes. Le mourant n'eut plus la force de lui tendre la main; le docteur soutint son bras et il put ainsi transmettre une dernière étreinte à celui qui devait le remplacer dans le commandement de l'escadre, au milieu de laquelle il avait voulu mourir.

L'état-major se succédait dans l'étroite chambre où le brave marin s'éteignait doucement.

Personne ne voulait croire à la réalité; tous s'obstinaient à espérer un retour possible à la vie.

Le docteur prit dans ses mains les mains du malade; de temps à autre un léger mouvement indiquait que la vie ne l'avait pas abandonné; soudain toute pression cessa. Anatole Courbet ouvrit une dernière fois les yeux et les tourna vers le ciel, comme pour dire un dernier adieu à sa famille qu'il ne devait plus revoir, à tous ces vaillants qui l'entouraient, à cette France qu'il aimait tant et pour laquelle il mourait; il poussa un soupir et ce fut le dernier.

Il s'était éteint sans douleurs, sans agonie, comme une lampe qui s'éteint lorsque la dernière goutte d'huile vient d'être consommée.

Les marins de la flotte sollicitèrent la faveur de contempler une dernière fois les traits de celui pour lequel chacun d'eux eût sans hésiter voulu mourir.

Lorsque le corps fut embaumé et placé dans le cercueil, ils furent admis à défilé devant lui.

Et ces braves, qui pendant la campagne avaient tant de fois, sans frémir, vu la mort de si près, pleuraient tous comme des enfants; on n'entendait que des sanglots, on ne voyait que des larmes, et le *Bayard* était devenu un immense cercueil autour duquel personne n'osait parler que tout bas.

Quand on voit une telle mort couronnant une telle vie, on se reprend vraiment à espérer pour la France.

Un pays qui a parmi ses enfants de semblables héros, est un pays qui ne saurait mourir!

L'AMIRAL COURBET

Le général de Courcy a annoncé la mort de l'amiral Courbet aux troupes placées sous son commandement par l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers, soldats et marins.

» L'amiral Courbet est mort. Un télégramme vient d'apporter cette douloureuse nouvelle.

» Ce vaillant soldat a succombé au poste d'honneur, au poste de combat. Sa perte sera un deuil pour la patrie, elle sera surtout un deuil pour tous ceux qui ont combattu avec lui avec tant de vaillance pour doter la France d'une nouvelle colonie.

» Le souvenir de cette vie, si pleine d'héroïsme et de dévouement à sa patrie, restera toujours vivant dans les cœurs et nous servira à tous d'exemple.

» Au quartier général d'Ha-Noï, le 16 juin 1885.  
DE COURCY.

Le *Bayard*, portant les restes de l'amiral Courbet, a mouillé jeudi à Port-Saïd. Une cérémonie religieuse a été célébrée à bord, en présence du consul de France, du consul général, des députations envoyées par les colonies françaises du Caire et d'Alexandrie et de plusieurs fonctionnaires égyptiens. Des fleurs et de nombreuses couronnes ont été déposées sur le cercueil au milieu des témoignages de sympathiques regrets.

Le *Bayard* a continué sa route vendredi pour Toulon.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT

Séance du 17 août 1885

PRÉSIDENCE DE M. DEMAUX, DOYEN D'ÂGE

A deux heures et demie, M. Demaux, doyen d'âge prend place au fauteuil de la présidence et déclare la session ouverte.

M. le doyen d'âge, en prenant place au fauteuil de la présidence, dit qu'il doit encore cette année au triste privilège de l'âge l'honneur de présider cette assemblée. Il fait appel à la bienveillance du Conseil.

M. Robert Calmon, le plus jeune des membres, remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Il est procédé à la formation du bureau.

M. Cambres est proclamé président par 24 voix sur 25 votants.

MM. de Verninac et Béral sont proclamés vice-présidents, le premier par 17 voix et le second par 15 voix sur 25 votants.

MM. les membres du bureau définitif sont invités à prendre séance.

En prenant possession du fauteuil présidentiel M. Cambres remercie ses collègues de la nouvelle marque de confiance qu'ils viennent de lui témoigner.

Dépôt sur le bureau et renvoi aux commissions respectives :

1<sup>o</sup> D'un vœu tendant à l'inscription au budget départemental de ressources destinées à favoriser la propagation de la vaccine animale ;

2<sup>o</sup> D'un vœu tendant à ce que, en présence de la baisse excessive des produits agricoles, une protection effective soit accordée à l'agriculture et à l'industrie françaises.

La séance est levée à 3 heures et renvoyée à demain 2 heures.

Ecole normale d'instituteurs.

Par arrêté du 11 août courant, M. Vidal, maître-adjoint délégué au cours normal de Cahors, est délégué à titre provisoire dans les fonctions de maître-adjoint chargé du service de l'économat à l'École normale de Cahors (emploi nouveau).

M. Moutier, directeur de l'École normale d'Aurillac, est nommé directeur (3<sup>e</sup> classe), de l'École normale de Cahors (emploi nouveau).

La classe de 1884. — Le ministre de la guerre vient d'arrêter la division en deux portions du contingent fourni par la classe 1884 et qui doit être appelé au service en décembre prochain.

Les jeunes gens de cette classe reconnus bons pour le service et n'ayant à faire valoir aucun motif de dispense ou d'exemption, sont au nombre de 135,779.

La première portion du contingent a été fixée à 101,722 hommes; la seconde portion à 34,057. Sur la première portion devant servir cinq ans, 94,422 jeunes soldats seront incorporés dans l'armée de terre, 7,300 dans l'armée de mer. Mais déduction faite des soutiens de famille et des autres non-valeurs, on compte que le total de 101,722 inscriptions dans la première portion ne donnera pas plus de 91,999 incorporations réelles, dont 85,328 pour l'armée de terre et 6,671 pour l'armée de mer.

Les ajournés des classes de 1882 et 1883 qui ont été reconnus aptes au service en 1885, seront au nombre de 15,454, dont 11,399 pour la première portion, armée de terre, et 4,055 pour l'armée de mer.

Les 28 jours des réservistes

artilleurs et cavaliers. — Le ministre de la guerre avait décidé que les réservistes de la classe de 1878 appartenant à l'artillerie et à la cavalerie feraient leurs vingt-huit jours du 25 août au 21 septembre, et qu'ils n'assisteraient point aux manœuvres d'automne.

Sur les observations présentées par plusieurs commandants de corps d'armée, cette mesure a été rapportée.

La date de convocation des réservistes de la classe de 1878 (artillerie et cavalerie) n'est donc pas encore fixée; il est cependant probable qu'ils ne seront appelés qu'après les élections.

Congés militaires renouvelables.

— Il est à peu près décidé, au ministère de la guerre, que, dans un but d'économie, pour soulager le budget obéré de la guerre, 30,000 hommes des classes 1881 et 1882 seront, aussitôt après les manœuvres d'automne, renvoyés dans leurs foyers munis de congés renouvelables de trois mois.

Accident.

— Hier matin, un fringant attelage s'est emporté dans la rue de la Préfecture. L'un des chevaux s'est abattu et a été traîné un instant par son compagnon, lequel est tombé à son tour, brisant le timon de la voiture.

L'attelage a été gravement endommagé et conduit à l'Hôtel de l'Europe où on leur a prodigué les soins nécessaires.

Il appartient à M. de Saboquet.

Par décision de M. le Directeur général des Contributions indirectes :

M. Latourrette, receveur à cheval des contributions indirectes de 4<sup>e</sup> classe, à Gramat, est nommé commis principal à cheval, à Villeneuve (Landes);

M. Nouvel, receveur des contributions indirectes, à St-Céré, est nommé receveur à Gramat, en remplacement de M. Latourrette;

M. Sicard, receveur des contributions, à Capendu (Aude), est nommé en la même qualité à St-Céré, en remplacement de M. Nouvel;

M. Arliac, commis principal à cheval à Poy-Evêque, a été élevé d'une classe sur place.

M. Borie, surnuméraire des contributions indirectes à Cahors, a été nommé commis à Modane (Savoie).

Discours prononcé par M. Pomarel, CHANOINE HONORAIRE, SUPÉRIEUR, A LA DISTRIBUTION DES PRIX DU PETIT SÉMINAIRE DE MONTFAUCON.

MESSEIGNEURS, (1)

MESSIEURS,

C'est une question bien débattue, que celle de la part qu'il convient de faire, dans l'enseignement de la jeunesse, aux belles-lettres et aux sciences naturelles. Il serait puéril de rêver, sur cette matière, une entente parfaite de tous les esprits. Dans le détail des programmes et des méthodes, les hommes les plus compétents et les moins prévenus subiront toujours, à quelque degré, et même à leur insu, l'influence de goûts personnels qui les feront diverger. Mais la question que je viens d'énoncer présente aussi certains points qui doivent être hors de toute contestation. Je voudrais dégager quelques-uns de ces points, et les mettre en lumière. Je voudrais montrer qu'on ne peut négliger, dans l'enseignement, ni les sciences naturelles, ni les belles-lettres, sans troubler l'indispensable équilibre de nos deux facultés principales : l'expérience et la raison; et que, par suite, les unes et les autres jouent un rôle essentiel dans la formation de l'esprit, bien que cependant elles n'y contribuent pas au même degré.

La première curiosité qui s'éveille en nous est celle de connaître la nature. Le goût des spéculations rationnelles ne vient qu'après. L'enfant ne les soupçonne pas encore, que déjà il demande ce que sont les êtres qui l'environnent, et dont il reçoit l'impression. Plus tard d'autres horizons s'ouvriront devant lui, et partageront sa curiosité; mais en la partageant, ils ne la détourneront pas de son premier objet. Il y a toujours, entre la nature et notre âme, une secrète affinité qui attire celle-ci vers celle-là, pose la réalité sensible devant l'œil de notre intelligence, nous provoque à l'étudier, et nous fait trouver, dans la connaissance que nous en acquérons, une douce jouissance. Nous y trouvons aussi notre profit. La nature doit nous servir; nous en sommes les rois. Mais ce n'est qu'en la connaissant que nous en faisons notre servante; de sorte que l'étude dont je parle revêt un caractère d'utilité que nous ne devons point dédaigner. Sans doute, la spéculation est belle, mais le côté pratique et utile des choses est aussi à considérer. Il ne faut pas faire trop abstraction des nécessités de la vie. Le corps, demande Philaminte, avec un superbe dédain,

Le corps, cette guenille, est-il d'une importance, D'un prix, à mériter seulement qu'on y pense?

Mon Dieu, oui, il y faut penser; il faut même, bon gré, mal gré qu'on en ait, il faut, dans une certaine mesure, travailler pour lui; et le bon sens ne désavoue pas la réplique de Chrysale :

Oui, mon corps est moi-même; et j'en veux prendre soin; Guenille, si l'on veut; ma guenille m'est chère.

Du reste, ce ne sont pas seulement les nécessités de la vie qui se trouveraient mal du mépris de l'expérience et des faits. La spéculation elle-même aurait à en souffrir. Je l'ai déjà dit : l'homme veut connaître la nature; seulement, il a le choix du procédé. Il peut l'étudier par l'observation, et en obtenir une connaissance sérieuse; il peut la construire, pour ainsi dire, à priori, et en obtenir une connaissance chimérique; mais toujours elle sera pour lui un objet de curiosité. On aura, suivant la méthode, l'astronomie ou l'astrologie; mais on ne dédaignera pas d'étudier les astres. On aura la science de la chimie, ou les mystères de l'alchimie, avec la laborieuse recherche de la pierre philosophale; mais enfin on ne se désintéressera pas de la question de savoir comment les corps sont composés. On croira à la pesanteur de l'air ou à l'horreur du vide; mais cependant on voudrait bien savoir par quelle étrange raison l'eau monte dans les pompes. C'est ainsi que les scolastiques étaient désireux, eux aussi, de connaître la nature; seulement, au lieu de lui dérober ses secrets par une observation attentive, et par l'expérience, ils lui appliquaient des principes acceptés de confiance, et nullement vérifiés.

Toutefois, ce ne sont là que peccadilles, bien dignes de pardon, en comparaison de systèmes où le dédain de l'expérience a créé de tout autres fantaisies. Pythagore, préoccupé de ses idées de nombre et d'harmonie, voulait que les propriétés des nombres fussent les propriétés des corps, et que le monde fût formé selon les lois de la musique. Et, pour ne pas remonter si haut, Descartes (c'était pourtant un ennemi déclaré des chimères scolastiques) fait descendre les animaux au rang de pures machines, parce que sa raison ne trouve pas de milieu entre le corps et l'esprit. Il ne veut pas, avec juste motif d'ailleurs, donner de l'esprit aux bêtes. Elles ne sont donc que des machines. Et si l'expérience ne s'accorde pas de cette théorie, c'est l'expérience qui a tort.

Mais vraiment ces penseurs sont bien modérés; et d'autres sont venus qui les font trouver tout-à-fait timides. Voici un subtil dialecticien d'Elée qui nie le mouvement. En réfléchissant sur l'idée de l'espace, il a remarqué qu'il est divisible à l'infini, et que, par suite, une distance quelconque, si petite soit-elle, se compose d'un nombre infini de parties. Elle est donc infranchissable; et Achille, aux pieds légers, n'atteindra jamais la lourde tortue. Un philosophe irlandais a

(1) Mgr l'Evêque de Cahors; Mgr l'Evêque de St-Denis (Ile de la Réunion).

moins de scrupule encore. La notion de substance étendue lui paraît incompréhensible, et même contradictoire. Il n'hésite pas. D'un trait de plume, il supprime les corps, et soutient qu'il n'existe que des esprits.

C'est toujours le même abus à des degrés divers : le dédain de l'expérience. Au lieu de demander au monde ses lois, on veut lui imposer les lois de l'intelligence humaine. Usurpation funeste d'un privilège de la Divinité : car si l'intelligence de Dieu est la mesure des choses, la nôtre trouve sa mesure dans des réalités dont elle n'est pas le principe.

Encore, n'y a-t-il pas à s'alarmer trop vivement quand les prétentions dont je parle se bornent à l'ordre spéculatif. Le monde que les idéalistes construisent n'est pas celui que nous habitons. Supposez que le plan en soit défectueux, nous n'en souffrirons pas; supposez qu'il s'écroule, nous ne serons pas écrasés sous sa masse; et ce n'est pas pour assister, sans frayeur, à la ruine de ce monde-là, que le poète décerne un brevet d'héroïsme :

Si fractus illabatur orbis,  
Impavidum ferient ruinae.

Laissons en paix Zénon nier le mouvement : nous aurons toujours la ressource de Diogène. Si les animaux ont besoin des sens pour obtenir la fin que le Créateur leur a assignée, la nature aura bien su trouver, entre le corps et l'esprit, quelque principe mi-toyen. C'est une judicieuse parole que celle d'Aristote et bien capable, soit de lever les scrupules des philosophes qui veulent se donner carrière, soit de rassurer ceux qui les lisent : *Propter nostrum intelligere, nihil mutatur in rebus*, notre manière de voir ne change rien aux choses.

Mais il faudrait prier instamment ces penseurs, si dédaigneux de l'expérience et si confiants dans les spéculations de leur raison, de vouloir bien borner leur ambition à constituer des mondes, sans songer à constituer la société. Là, leur manière de voir n'est pas indifférente; et il n'y a pas à dire qu'elle ne fait rien à la réalité. Ce sont des spéculatifs qui voulurent, il y a environ un siècle, réformer la société française. Ils dirigèrent leurs réformes à la lumière de la raison pure. Ils ne considèrent, dit M. Taine, que l'homme abstrait, qui n'est d'aucun siècle et d'aucun pays, sorte d'entité éclose sous la baguette métaphysique. Ils ne daignèrent pas s'apercevoir que les français étaient, non pas des hommes en général, mais des hommes d'une espèce particulière, ayant leur tempérament propre, leurs aptitudes, leurs inclinations, leur religion, leur histoire, en un mot, toute une structure mentale et morale, structure héréditaire et profonde, résultat d'un travail de plus de vingt siècles. C'est pourquoi, quand leur formule, élaborée en vue de l'homme idéal, dut être appliquée à la société française, il fut difficile de l'adapter, et il y eut des convulsions.

Ainsi, le dédain de l'observation et de l'expérience creuse nécessairement de grandes lacunes dans un esprit. Il le rend inhabile à la pratique de la vie; chimérique dans ses spéculations soit sur les lois particulières de la nature, soit sur le système général du monde; dangereux, quand il veut s'occuper de diriger la société. C'est donc un devoir, pour le maître de la jeunesse, non seulement de ne pas contrarier le mouvement instinctif qui nous porte vers l'étude de la nature, mais encore de l'activer et de le régler.

Telle est la mission que remplissent les sciences naturelles. Elles sont très-importantes dans l'enseignement, à cause des habitudes qu'elles donnent à l'esprit. D'abord, en étudiant les sciences, il apprend à s'intéresser à des phénomènes en apparence insignifiants, et qui peuvent être, pour un observateur, le principe des recherches les plus fécondes. C'est un fait bien vulgaire et bien trivial qui a donné naissance à une des branches les plus importantes de la Physique moderne : le traité de l'Electricité dynamique date du jour où Galvani se demanda d'où provenaient les mouvements convulsifs qui s'étaient manifestés d'aventure dans les membres inanimés d'une grenouille, et qu'il avait aperçus par hasard. On a dit que si nous pouvions aujourd'hui ouvrir, seulement par un petit coin, quelques-uns des livres qu'on mettra, avant la fin du siècle prochain, entre les mains des enfants de l'école primaire, nous serions surpris des secrets qui nous y seraient dévoilés. Ces progrès, dont doivent bénéficier nos neveux, c'est l'étude de la nature qui les réalisera. Mais, surtout, les sciences naturelles prémunissent l'esprit contre la trop grande facilité à réaliser des abstractions, et elles contribuent, par là, à former le jugement. Elles donnent la conviction habituelle et pratique d'une vérité très-utile : c'est que l'idéal, quand on intercepte sa communication avec la réalité, dégénère en utopie.

Mais si la raison doit se reprocher d'avoir quelquefois méconnu les droits de l'expérience, celle-ci s'est amplement vengée. J'ai signalé plusieurs des méfaits de la première. Ceux de la seconde sont autrement graves et nombreux. Par quelle fatalité, ces deux puissances, faites pour vivre en bonne harmonie, l'une en dirigeant, l'autre en se laissant conduire, s'entendent-elles si peu? Est-il donc écrit qu'il n'y aura pas en ce monde une hiérarchie où ne se produisent, en haut, des abus de pouvoir; en bas, l'insubordination et la révolte? Toujours est-il que ce désordre est facile à constater ici.

Le témoignage des sens, avait dit une raison dédai-

gneuse, est, par lui-même, sans valeur, et demande à être prouvé. Des esprits positifs ont répondu, en éliminant les thèses de la Métaphysique, sous prétexte qu'elles ne sont pas vérifiées par l'expérience. On avait dit qu'il ne faut tenir compte que des idées. Par un excès encore plus fâcheux, on répliqua qu'il ne faut tenir compte que des faits. Observez les faits que la nature vous présente; n'attendez même pas qu'ils s'offrent à vous; produisez-les par l'expérimentation; soumettez-les à l'analyse; généralisez et subordonnez entre elles vos conclusions; mais ne prétendez pas aller plus loin. Ne songez pas à franchir les limites imposées à la connaissance humaine. Et l'on n'a pas manqué de passer de l'ordre spéculatif à l'ordre moral. Ici, comme là, il n'y a que des faits. Ce qui est, devait être, et est légitime. Chercher la trace du droit, une fois séparé du fait, c'est se fatiguer les yeux à la recherche d'une chimère. L'opinion, qui est un fait; la volonté du nombre, qui en est un autre; le succès qui est le plus décisif de tous, voilà qui tranche une question, qui attribue à chacun sa place. Le reste est de la rêverie.

Certes, ce sont là de terribles représailles contre les injustices de l'idéalisme. Il ne restait plus qu'un pas à franchir. Berkeley avait dit qu'il n'existe que des esprits. On lui répond qu'il n'y a, au contraire, que des corps. Mais je me trompe, on peut aller plus loin; et, sans doute, on ira : car on est en train d'établir que la substance corporelle, elle-même, doit être reléguée au musée des antiquités scolastiques, (1) comme ne s'étant jamais laissée vérifier; et qu'en définitive, il n'existe que du mouvement.

Voilà, pour l'expérience, un triomphe sur toute la ligne. Il est poussé jusqu'à la négation de la raison. C'est ce que Platon tâcha un jour, non sans malice, de faire comprendre à Diogène qui, lui aussi, ne voulait reconnaître que des faits. Le noble philosophe insistait sur la distinction qu'il faut établir entre les individus et les essences ou idées correspondantes. Diogène se prit à railler. Il objecta qu'il connaissait bien des individus; mais que les essences ou les idées platoniciennes, il n'en avait jamais vu, ni rencontré. « Mon ami, lui répondit Platon, qui entendait la contradiction, mais ne voulait pas la raillerie, je vais vous expliquer d'où votre difficulté procède. Les individus sont l'objet des sens; les idées sont l'objet de la raison. Puisque vous saisissez si bien les premiers, et nullement les seconds, vous devez remercier la nature de ce qu'elle vous a parfaitement doué pour les sens; mais je vois qu'elle s'est montrée moins généreuse à votre égard, et que vous avez quelque sujet de l'accuser, en ce qui concerne l'autre faculté. »

Mais, en quelque sorte, les écrivains dont je parle vont eux-mêmes au-devant de notre conclusion. Ils nient la raison, par le fait qu'ils ramènent toutes nos facultés à l'expérience. Condillac dit, sans ambages, que nous n'avons reçu de la nature que les sens; qu'avec eux, nous sommes suffisamment outillés pour devenir savants. A preuve, il imagine une statue à laquelle il attribue successivement les cinq sens, et rien de plus. Il en fait l'éducation et est enchanté du résultat. Mais, en vérité, pour un ancêtre des positivistes, Condillac est bien peu positif. Pourquoi prend-il pour sujet de ses expériences une statue imaginaire? Plus pratique, sinon plus avisé, certain personnage de la fable demandait qu'on lui amenât un âne, un âne renforcé. Voilà où le succès aurait été décisif. Mais l'essai n'a jamais abouti, et nous pouvons continuer à croire que nous avons reçu de la bienveillante nature une faculté supérieure à l'expérience, qui nous distingue de nos voisins les animaux. Cette faculté, c'est la raison.

Ce qui nous en révèle le mieux l'existence, c'est l'impulsion énergique qui nous élève invinciblement vers un monde supérieur, le monde des idées. Telle est la direction dans laquelle sont sollicitées sans cesse les plus nobles intelligences. Quelquefois même, par une heureuse exception à la règle générale dont j'ai parlé plus haut, elles y trouvent les intuitions les plus utiles pour l'explication des lois de l'univers. C'est en se livrant à ses spéculations les plus abstraites que Pythagore devança Copernic de vingt siècles, dans l'affirmation du double mouvement de la terre. Mais qu'il explique, ou non, les lois de l'univers, le monde idéal possède, par lui-même, un charme intrinsèque qui attire notre esprit; et l'on peut dire de lui, en modifiant légèrement une parole de Malebranche, qu'il est le lieu des intelligences, comme l'espace est le lieu des corps.

Or, on le sait, et je n'ai pas besoin de l'établir ici, c'est vers l'idéal que les belles-lettres dirigent, en l'affermissant, le mouvement de notre esprit. Elles l'élèvent au-dessus de la nature, qui est belle, sans doute, mais où l'ombre se mêle à la lumière. Elles lui font contempler un type de perfection, l'excitent à le réaliser, et lui tracent la voie. Telle est leur mission. S'il faut les sciences naturelles dans l'enseignement, sous peine d'avoir des esprits creux et chimériques, il y faut aussi les belles-lettres, sous peine de former des esprits trop positifs, et sans idéal. Il faut les unes et les autres, pour mettre un juste équilibre dans nos facultés.

Ainsi, elles sont indispensables toutes les deux, pour la formation intellectuelle du jeune homme. Ce n'est pas à dire, toutefois, qu'elles y jouent un rôle également efficace et important.

(1) Taine : *De l'Intelligence*, 4<sup>re</sup> partie, L. IV, Ch. 3.

D'abord, les belles-lettres s'adressent à l'âme tout entière, ce que les sciences ne font pas. Celles-ci laissent de côté l'imagination et la sensibilité. Mais quand un artiste s'est passionné pour un idéal, et qu'il veut le rendre sensible au moyen du plus expressif de tous les signes, qui est la parole, il n'est aucune puissance de son âme qu'il ne mette en jeu, pour faire passer dans d'autres âmes l'émotion dont il est animé. Il y emploie les grâces du langage, la délicatesse du sentiment, l'éclat des images, les fleurs de la poésie, l'entraînement de l'éloquence, la vigueur du raisonnement, l'artifice d'une disposition savante.

De plus, parce que les belles-lettres poursuivent un idéal dont on peut approcher indéfiniment, mais sans l'atteindre jamais, elles excitent notre activité intellectuelle avec une extrême énergie. L'historien, le poète, le philosophe, l'orateur ont tous devant les yeux un modèle achevé, qu'ils ne réalisent qu'en partie; qui les désespère en les stimulant. Comparez, sous ce rapport, le savant au littérateur. Le premier est assez souvent satisfait de ses analyses; content de ses démonstrations. L'artiste n'est jamais content de son œuvre. Toujours ses efforts expirent en deçà de l'objet. Il ne peut l'embrasser.

Un jour, Boileau lisait devant Molière l'épître qu'il lui avait dédiée. Quant il en vint à ce passage :

...Un esprit sublime en vain veut s'élever  
A ce degré parfait qu'il tâche de trouver;  
Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,  
Il plaît à tout le monde et ne saurait se plaire.

« Voilà, interrompit vivement Molière, voilà la plus belle vérité que vous ayez dite. Je ne suis pas du nombre de ces esprits sublimes dont vous parlez. Mais, tel que je suis, je n'ai jamais été vraiment content de ce que j'ai fait. »

Cette impression, l'auteur d'une œuvre littéraire, quand il est sensé, ne manque jamais de l'éprouver, qu'il s'agisse du littérateur habile et exercé, ou du novice et de l'apprenti. Il n'y a pas d'élève, ayant passé par les Humanités, qui n'ait senti que lorsqu'il étudiait un fait, une formule, une démonstration, il pouvait se rendre maître de son objet, et qu'il ne le pouvait pas complètement, quand il s'exerçait à un travail littéraire.

Oui, dira-t-on. Mais si beau que soit l'idéal de l'artiste, et quelque excitation qu'il donne à nos facultés, il est pourtant bien vide. Et, à parler franchement, les esprits que vous appelez positifs sont dignes d'indulgence et de pardon, s'il est vrai que nous ne puissions quitter la région des faits que pour errer dans le pays des chimères.

Ce ne sont pas les belles lettres qui résoudront cette difficulté. C'est la philosophie. Elle est le couronnement naturel, et, en un sens, indispensable, des sciences et des belles-lettres. Au savant qui étudie les lois de l'Univers, elle découvre une sagesse souveraine qui les a conçues et établies. A celui qui étudie les propriétés des nombres et de l'étendue, elle montre une intelligence où les vérités abstraites trouvent leur fondement, parce qu'elles y sont éternellement entendues. Mais surtout, elle révèle à l'artiste que les rayons épars de beauté, qu'il a vus briller çà et là, et dont il s'est épris, que ces rayons ont un foyer; que si l'idéal est pour nous irréalizable, il est pourtant réalisé dans une région plus élevée, où l'être et la perfection, l'existence et la beauté la plus achevée conviennent et s'identifient. « Beauté éternelle, s'écrie Platon avec enthousiasme, incréée et impérissable, de laquelle participent toutes les autres beautés, sans que leur naissance ou leur destruction lui apporte la moindre diminution ou le moindre accroissement; si quelque chose, conclut le divin philosophe, donne du prix à cette vie, c'est la contemplation de la beauté absolue. »

Messeigneurs,

Il y a quelque chose de plus efficace encore que les lettres et la philosophie, pour élever les âmes; et peut-être m'accusez-vous, dans votre pensée, de n'en avoir rien dit. C'est la Religion, dont vous êtes, parmi nous, les représentants augustes et vénérés. Elle ouvre à l'esprit de plus beaux horizons que ne le firent jamais tous les sages réunis. Elle résout les incertitudes et les doutes que les spéculations des philosophes n'auraient jamais pu dissiper. En retour du bien qu'elle a fait, elle recueille aujourd'hui la méfiance et la haine; et elle soutient, sans autres armes que la justice de sa cause, une lutte dont il est impossible de prévoir l'issue dans notre pays. Mais la force ne prime point le droit. Et quand elle en vient à prévaloir contre lui, la victoire est honteuse, et la défaite triomphante.

Étude de M<sup>e</sup> MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n<sup>o</sup> 10.

ASSISTANCE JUDICIAIRE

EXTRAIT

DE

jugement de séparation de biens

Par jugement du tribunal civil de Cahors, en date du onze août courant, la dame Dorothee Laporte, sans profession, habitante du lieu des Granges, commune de Pontcirq, a été séparée de biens d'avec le sieur Antoine Maury, son mari, domicilié audit lieu des Granges, commune de Pontcirq.

Pour extrait certifié véritable.

Cahors, le quatorze août mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L'avoué poursuivant,  
MAZIÈRES.

Étude de M<sup>e</sup> Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

**EXTRAIT DE Saisie immobilière**

Adjudication fixée au QUINZE SEPTEMBRE prochain.

Suivant procès-verbal de M<sup>e</sup> Brousse, huissier à Puy-l'Évêque, en date du vingt mai dernier, dénoncé par exploit du même huissier, en date du vingt-trois du même mois de mai et transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, ainsi que l'exploit de dénonciation, le premier juin dernier, volume 99, numéros 21 et 22.

Il a été procédé à la requête de M. Ariste Escande, négociant, domicilié à Fumel (Lot-et-Garonne), lequel a constitué M<sup>e</sup> Delbreil pour son avoué près le tribunal civil de Cahors, y demeurant, Cours de la Chartreuse n° 10.

Sur la tête et au préjudice du sieur Jean Capel, propriétaire-cultivateur, habitant et domicilié de la commune de Labastide-du-Vert, canton de Catus.

A la saisie réelle des biens ci-après désignés.

**Biens saisis et à vendre :**

1° Une vigne perdue, située au lieu dit Les Calvignats, figurant au cadastre de la dite commune de Labastide-du-Vert sous le numéro 520 de la section B du plan, pour une contenance de soixante ares, cinquante centiares et un revenu net de quatre francs trente-six centimes, troisième classe;

2° Une friche attenante et au même lieu dit Les Calvignats, figurant audit cadastre sous le numéro 521 de la dite section B du plan, pour une contenance de vingt-cinq ares, vingt centiares et un revenu net de vingt-trois centimes, deuxième classe;

3° Une terre attenante et au même lieu dit Les Calvignats, figurant audit cadastre sous le numéro 522 de la dite section B du plan, pour une contenance de quatre-vingt-huit ares et un revenu net de quatorze francs cinquante-deux centimes, troisième et quatrième classe;

4° Une autre vigne perdue encore, attenante et au même lieu dit Les Calvignats, figurant audit cadastre sous le numéro 523 de la même section B du plan, pour une contenance de trente-cinq ares, soixante centiares et un revenu net de deux francs cinquante-six centimes, troisième classe;

5° L'emplacement d'une grange démolie et dont il ne reste plus que des parties de murs tombant en ruines; cet emplacement sis audit lieu Les Calvignats et figurant audit cadastre sous le numéro 524 de la même section B du plan, pour une contenance de vingt centiares et un revenu net de douze centimes, première classe;

6° Une vigne perdue, située au lieu dit Combe des Estaisous, figurant audit cadastre sous le numéro 847 de la même section B du plan, pour une contenance de vingt-sept ares et un revenu net de quatre-vingt-dix centimes, quatrième classe;

7° Une friche attenante et au même lieu dit Combe des Estaisous, figurant audit cadastre sous le numéro 848 de la même section B du plan, pour une contenance de six ares, vingt centiares et un revenu net de deux centimes, troisième classe;

8° Une vigne perdue, située au lieu dit Estaisous, figurant audit cadastre sous le numéro 880 de la même section B du plan, pour une contenance de quarante-neuf ares, vingt centiares et un revenu net de un franc soixante-dix sept centimes, quatrième classe;

9° Un bois, situé au lieu dit Le bois grand, figurant audit cadastre sous le numéro 937 de la même section B du plan, pour une contenance de sept ares, cinquante centiares et un revenu net de cinq centimes, quatrième classe;

10° Une terre attenante et au même lieu dit Le bois grand, figurant audit cadastre sous le numéro 938 de la même section B du plan, pour une contenance de dix ares vingt centiares et un revenu net de soixante un centimes, quatrième classe;

11° Une vigne perdue, située au lieu dit Les Carretals, figurant audit cadastre sous le numéro 1009 de la même section B du plan, pour une contenance de dix-huit ares, cinquante centiares et un revenu net de un franc trente-trois centimes, troisième classe;

12° Une autre vigne perdue, située au même lieu dit Les Carretals, figurant audit cadastre sous le numéro 1011 de la même section B du plan, pour une contenance de vingt-deux ares, vingt centiares et un revenu net de deux francs vingt-trois centimes, deuxième et troisième classes;

13° Une parcelle d'ancien chemin rendu à la culture, figuré audit cadastre sous le numéro 877, section C du plan, pour une contenance de quinze centiares et un revenu net de un centime, première classe;

14° Une petite maison d'habitation, située dans l'enceinte du bourg de Labastide, bâtie en pierre, couverte en tuiles creuses, se composant d'une cave et sous-sol par rapport au midi, d'un

premier étage et d'un grenier correspondant sur le tout : la porte d'entrée de la cave donne au nord sur une voie publique; de ce même côté, le premier étage est éclairé par une fenêtre garnie de vitrage et contrevents; la porte d'entrée du premier, surmontée d'une imposte vitrée, donne au couchant sur le chemin public montant dans le haut du bourg appelé la côte de Labastide, et du côté du midi, une ouverture garnie d'un contrevent plein intérieur éclairé le premier étage, confrontant de trois côtés avec voies publiques et du quatrième côté, au levant, avec maison de Vezio, fournisseur, murs entre, paraissant mitoyens. Actuellement inhabitée, cette maison figure au cadastre de la dite commune de Labastide sous le numéro 101 de la section C du plan, pour un revenu net de cinq francs, cinquième classe, et le sol sur lequel elle est bâtie, figure au même cadastre sous le même numéro 101, section C, pour une contenance de cinquante-cinq centiares et un revenu net de trente trois centimes, première classe;

15° Une vigne perdue, située au lieu dit Mas néve, figurant audit cadastre sous le numéro 358 de la même section C du plan, pour une contenance de soixante ares, dix centiares et un revenu net de quatre francs trente-deux centimes, troisième classe;

16° Un bois, sis au lieu dit la Cévène, figurant audit cadastre sous le numéro 34 de la même section B du plan, pour une contenance de quatorze ares, cinquante centiares et un revenu net de trente cinq centimes, troisième classe;

17° Une parcelle de terre labourable, jardin chènevière et emplacement de la maison qui va être ci-après désignée, située aux abords du bourg de Labastide, lieu dit Frachives, bornée au nord par le ruisseau du Vert, et au midi par la route nationale n° 111, de Milhau à Tonneins; cette parcelle doit être d'une contenance totale de quatre ares, soixante-dix-huit centiares; elle fait partie du numéro 804 de la section D du plan cadastral de la dite commune de Labastide, et comme le sieur Capel en est devenu propriétaire en deux reprises différentes, la mutation en a été opérée sur sa tête en deux fois, d'abord numéro 804 P, section D, terre, un are, cinquante-neuf centiares, revenu net quatre-vingt-quinze centimes, et ensuite, toujours numéro 804 P, section D, terre, trois ares, dix-neuf centiares, revenu net un franc quatre-vingt-douze centimes, le tout première classe.

Sur une partie de cette terre, se trouve une maison que Capel y a fait construire depuis plusieurs années; cette maison se compose d'un rez-de-chaussée servant de cave ou cellier, d'un premier étage et d'un vaste grenier correspondant sur le tout; elle est bâtie en pierre, couverte en

tuiles creuses. Ces bâtisses, qui ne figurent pas au cadastre, n'ayant pas encore été imposées, confrontent du couchant avec propriété de Maradères qui y a même appuyé des constructions, du nord et du levant avec le restant de la terre numéro 804 P, sur laquelle elles ont été édifiées, et du midi avec la dite rue nationale n° 111 de Millau à Tonneins.

Tous les immeubles saisis sont situés aux lieux susdits, dans la commune de Labastide-du-Vert, canton de Catus, arrondissement de Cahors, département du Lot; ils sont jolis et exploités par ledit Jean Capel, saisi.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à la vente des biens saisis, a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors et publié le vingt-cinq juillet dernier à l'audience dudit tribunal et l'adjudication a été continuée au quinze septembre prochain.

En conséquence, l'adjudication desdits biens saisis aura lieu le **quinze septembre prochain**, jour de mardi, à l'heure de midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de cette ville.

Elle sera faite en deux lots composés comme suit :

Le premier lot des articles un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze, sur la mise à prix de cent francs, ci. . . . . 100 fr.

Le second lot des articles quinze, seize et dix-sept du présent placard, sur la mise à prix de vingt francs, ci. . . . . 20 fr.

Le tout en sus des charges.

Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, qu'ils doivent requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme, Cahors, le 14 août 1885.

L'avoué poursuivant, DELBREIL.

Enregistré à Cahors, le août mil huit cent quatre-vingt-cinq, F<sup>o</sup> C<sup>o</sup> reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : receveur.

**LE VIN AROUD** au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'APPAUVRISSEMENT ou l'ALTÉRATION du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les vieillards, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, D<sup>o</sup>cteur, 102, r. Richelieu, PARIS, & P<sup>h</sup>™.

**ÉPICERIE PARISIENNE**  
6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

**RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES**

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

- Le litre. . . . . 5 fr. 25.
- La bouteille. . . . . 4 fr. 50.
- Le demi litre. . . . . 2 fr. 90.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

**BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES**



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

DRAPERIES FRANÇAISE ET ANGLAISE. COSTUMES civils et militaires.

**ANCIKAUME**

Marchand Tailleur, 9, rue du Lycée, CAHORS. FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE NORMALE.

SPÉCIALITÉ D'UNIFORMES pour administrations. LIVRÉES.

Par ma dernière circulaire, j'eus l'avantage de vous annoncer que je venais de transférer mes magasins et ateliers 9, rue du Lycée, Cahors.

La nombreuse clientèle toujours croissante, qui a bien voulu continuer à m'honorer de sa confiance, m'engage à donner une plus grande extension à mon commerce.

Je peux vous offrir une collection des plus variées en draperies française et anglaise haute nouveauté, défiant toute concurrence comme prix.

Car, n'ayant pas à ma charge, comme bien d'autres maisons, de grands frais généraux tels que frais de Coupeurs et autres, il m'est permis, opérant par moi-même, de livrer à 30 0/0 au-dessous de leurs prix.

Je m'engage à livrer le vêtement complet depuis 32 francs, et à 90 francs le costume vendu partout 120 fr.

Le voyage de Paris que je renouvelle à chaque saison, me permet d'être toujours au courant des dernières modes. Dans l'espoir de recevoir votre visite, je vous prie d'agréer M... mes sincères salutations.

ANCIKAUME, Ancien membre, Professeur de Coupe de la Chambre Syndicale des Ouvriers tailleurs de Paris.

**SANTAL de MIDY**

Supprime copahu, cubèbe, injections, guérit en 48 heures les écoulements. Ph<sup>o</sup> MIDY, 143, Faub<sup>o</sup> St-Honoré, Paris

**VIN de PEPTONE**

de CHAPOTEAUT

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, pléthysie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac. PARIS, Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Le propriétaire-gérant, Layton.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne revendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires d'un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série

CHEMISES sur mesure pour HOMMES

**AU GRAND MAGASIN VERT**  
MAISON DE CONFIANCE

**N.-B. LAUR**

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBELLLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES sur mesure pour HOMMES